

Christian LUTZ

Expert organologue

Technicien-conseil pour les orgues
auprès des Monuments historiques

Dangolsheim, le 13 Août 2015.

**75008 – PARIS – église Saint-André de l'Europe, restauration de l'orgue
Delmotte**

Réunion de chantier n° 1, du 12 août 2015.

Présents :

Maître d'ouvrage :

Mme Odile ROCHER, membre de la paroisse

Entreprises :

M. Yves FOSSAERT, facteur d'orgues retenu pour la restauration de l'orgue

Maître d'œuvre :

M. Christian LUTZ, technicien-conseil pour les orgues

La réunion s'est déroulée à l'église St-André de l'Europe.

Etat d'avancement :

Après l'avis favorable reçu de la Région Ile-de-France, l'ordre de service n° 1 a fixé le début du chantier au 20 juillet 2015 et leur achèvement au 19 juillet 2016.

Dès la semaine du 20 juillet, l'entreprise Fossaert est venue pour démonter la tuyauterie, avant ses congés annuels. Elle est revenue au début de la semaine du 10 août, pour le démontage des autres éléments.

Les éléments suivants sont d'ors et déjà démontés :

- toute la tuyauterie, hormis les tuyaux de façade, restés en place ;
- les sommiers des claviers manuels, ainsi que tout ce qui y est attaché (mécanique des notes et des jeux, portevents, boîte expressive du récit).

Décisions :

- Avant de commencer la dépose de la tuyauterie, M. Fossaert a réalisé comme prévu des essais acoustiques, en présence du Père Leraître, curé de la paroisse, de trois organistes, dont Bertrand Ferrier, et de deux facteurs d'orgues. Des plafonds provisoires ont été mis en place au-dessus du

30 rue du village – 67310 Dangolsheim

Tél. & fax : 03 88 48 82 72

E-Mail : christianlutz@orange.fr

Siret : 393 704 747 00038

APE : 742A

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèques est accepté.

buffet puis progressivement enlevés. Il est apparu que les plafonds n'avaient aucune incidence sur l'intensité sonore, telle qu'elle a pu être mesurée au décibel-mètre, mais que leur rétablissement a été plutôt néfaste pour la clarté du discours musical. Même si l'utilisation d'isorel, matériau absorbant, au-dessus des aigus du grand-orgue, ne permettait pas une comparaison totalement probante, il est devenu clair que du fait de la tribune très haute sur laquelle est placé l'orgue, la voûte joue un rôle très favorable dans la diffusion du son vers la nef et que l'ajout de plafonds ne ferait que contrarier ce contexte favorable. En conséquence, il est décidé de ne pas restituer les plafonds d'origine et de se contenter de rétablir les retours verticaux des tourelles, pour des raisons visuelles, et sans aller jusqu'à leur dimension originelle.

- Pour pouvoir sortir le sommier du récit, il a fallu démonter la boîte expressive, qui était posée sur lui. A cette occasion, il est apparu que les panneaux latéraux avaient été fendus en plusieurs endroits et qu'ils avaient été refermés par l'entreprise Hédelin en posant du ruban adhésif, ensuite recouvert par de la peinture rouge. Cette réparation de fortune n'est pas satisfaisante, d'autant que la peinture n'adhère pas bien sur le ruban adhésif gris. Plutôt que d'y insérer des flipots, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes en cas de forte humidité, il est décidé de



coller des bandes de peau à l'extérieur et à l'intérieur des fentes, ainsi qu'autour de la jonction des deux étages de la boîte expressive.

- Un débat s'engage au sujet du portevent reliant la boîte à rideau au réservoir. M. Fossaert propose de remplacer ce conduit de westaflex par un portevent de bois, qui sera plus rigide et n'imprimera pas de perturbations au vent. M. Lutz y est favorable, mais il demande quelles seraient les incidences financières de cette modification. M. Fossaert répond que ce travail pourrait être pris en compte dans le budget non utilisé pour le rétablissement des plafonds du buffet. Les coûts respectifs demandent à être précisés, avant qu'une décision puisse être prise par le maître d'ouvrage.

- Quelque que ce soit cette décision, le ventilateur pourra être déplacé vers la gauche et un peu remonté, pour qu'il soit plus facilement accessible pour son graissage. Tant la turbine que la boîte à rideau seront placées dans un caisson d'insonorisation, pour diminuer les bruits parasites.

- Une autre question qui se pose est celle des faux-sommiers, dont certains ont été remplacés par l'entreprise Hédelin par du contreplaqué. Pour celui du plein-jeu, il n'y a pas d'interrogations à avoir, puisqu'il sera de toute manière refait en chêne, en fonction de la nouvelle composition de ce jeu. Pour les autres jeux, la question est plus ouverte et il faudra préalablement établir la liste de tous les jeux concernés, avant qu'une décision soit prise à la prochaine réunion de chantier.

- Au démontage, il est apparu qu'une grande partie des pilotes qui soutiennent les faux-sommiers étaient cassés et qu'ils avaient été restaurés par des vis. Là aussi, il faudra décider à la prochaine réunion de chantier de leur éventuel remplacement en copie.

- Pour dégager les tuyaux graves du plein-jeu, quatre tuyaux postés des basses du Bourdon 16 (deux de chaque côté) avaient été postés sur une sorte de pontage en contreplaqué. Plutôt que de conserver cette disposition peu élégante, il est décidé de supprimer ces modifications et de doter les quatre tuyaux concernés de pieds plus longs, en conservant les pieds d'origine dans l'instrument, pour le cas où l'instrument serait un jour restauré dans son état initial.

- Au sommier de récit, le Cor de Nuit est placé en première position, sur une chape ajoutée sur flanc par Béasse, alors que l'Octavin 2 est placé en deuxième position, sur une chape initialement destinée au Basson-Hautbois et ensuite occupée par la Sesquialtera 2 rgs de Muller. Mais les tuyaux du Cor de Nuit sont très proches des jalousies de la boîte expressive, non sans incidences du degré d'ouverture de ces volets sur l'accord de ces tuyaux. Sous réserve d'un examen plus approfondi, il serait peut-être judicieux d'échanger les deux jeux, car les petits tuyaux de l'Octavin seraient moins influencés par les jalousies.
- Tant au grand-orgue qu'au récit, les fonds de laye ne sont maintenus que par les côtés et trahissent une flexion non négligeable. Il est décidé de les stabiliser par une entretoise intermédiaire, à mi-largeur.
- Trois modèles d'équerres en métal ont pu être identifiés dans la mécanique des notes :
 - celles d'origine, assez peu nombreuses ;
 - celles de la pédale ajoutée en 1897 ;
 - celles que l'on peut attribuer à Béasse, que l'on trouve pour les trois notes supplémentaires de la pédale, mais aussi pour la laye des jeux de combinaisons du grand-orgue.
 Ces dernières équerres ne donnent plus satisfaction, elles accusent un jeu considérable des axes dans les crapaudines, mais aussi des axes dans les équerres. Il est décidé, plutôt que de tenter une restauration au résultat non garanti, d'autant qu'elles ne sont pas d'origine, de les remplacer par des équerres neuves proches de celles d'origine, mais en conservant un ou deux exemplaires à titre documentaire, par exemple sur le premier do dièse, qui est nécessairement moins utilisé.
- Les boucles situées sous les osiers des sommiers seront regarnies de fil comme à l'origine, mais là encore en conservant le modèle du premier do dièse, moins altéré que les notes voisines.
- Les tuyaux de bois bouchés sont encore munis de leur peau d'origine, qui est desséchée. Pour retrouver une étanchéité optimale, gage d'une sonorité bien fondamentale, il est décidé de regarnir tous les tampons de peau neuve.



- La dépose des panneaux de la table supérieure du réservoir a permis d'inspecter l'état des peaux intérieures. Il apparaît que les joints des éclisses ne sont plus très solides et qu'une remise en peau complète serait préférable. Il serait en effet possible de sortir la table supérieure et la plupart des éclisses pour les restaurer en atelier, tout en laissant la table inférieure et les éclisses inférieures du pli rentrant en place, pour les restaurer sur site. Ultérieurement,

cela ne sera plus possible qu'en déposant la tuyauterie du grand-orgue, en sortant les sommiers du grand-orgue et tout ce qui y est attaché (mécanique des notes et des jeux, portevents). Un démontage aussi lourd ne se reproduira probablement pas avant une cinquantaine d'années, alors que la peau d'origine du réservoir ne tiendra plus cinquante ans. M. Lutz est donc favorable à une remise en peau complète, mais la décision devra être prise par le maître d'ouvrage, après le retour du Père Leraître de ses vacances.

- Le trou percé par Hédelin pour alimenter son sommier électrique de pédale sera refermé par une plaquette collée, avec un joint de peau.

- Tout l'intérieur du réservoir est tapissé de papier imprimé provenant de journaux belges, dont l'un est daté du 5 mai 1869, ce qui confirme l'origine belge de l'instrument et sa datation.



- Il est confirmé que la prochaine réunion de chantier aura lieu le vendredi **18 septembre à 11 h** à l'atelier de l'entreprise Fossaert à Mondreville. Elle sera principalement consacrée à l'examen des sommiers après démontage, de manière à pouvoir préciser le protocole de leur restauration.

Christian LUTZ, technicien-conseil.

Christian LUTZ

Expert organologue

Technicien-conseil pour les orgues
auprès des Monuments historiques

Dangolsheim, le 21 Septembre 2015.

75008 – PARIS – église Saint-André de l'Europe, restauration de l'orgue

Delmotte

Réunion de chantier n° 2, du 18 septembre 2015.

Présents :

Conseil régional d'Ile-de-France :

M. Henri de ROHAN-CSERMAK, conseiller pour les orgues à l'ARIAM Ile-de-France

Maître d'ouvrage :

M. l'Abbé Alain-Christian LERAITRE, curé de la paroisse St-André de l'Europe

M. André-Nicolas WALTER, membre du conseil économique de la paroisse

M. Bertrand FERRIER, organiste titulaire

Entreprises :

M. Yves FOSSAERT, facteur d'orgues titulaire du marché de restauration de l'orgue

Maître d'œuvre :

M. Christian LUTZ, technicien-conseil pour les orgues

La réunion s'est déroulée à l'atelier de M. Fossaert à Mondreville.

Etat d'avancement :

Le démontage partiel de l'instrument, effectué du 20 juillet au 13 août 2015, est achevé et toutes les pièces concernées ont été transportées en atelier. Une phase d'études a été engagée, tant sur l'état des équerres que sur celui des sommiers. La visite de l'orgue de Coudekerke-Branche, instrument indiqué comme modèle pour le Plein-Jeu neuf, a été effectuée et les tailles des principaux ont été relevées. Un compte-rendu de démontage a été envoyé le 19 août 2015 par M. Fossaert.

30 rue du village – 67310 Dangolsheim

Tél. & fax : 03 88 48 82 72

E-Mail : christianlutz@orange.fr

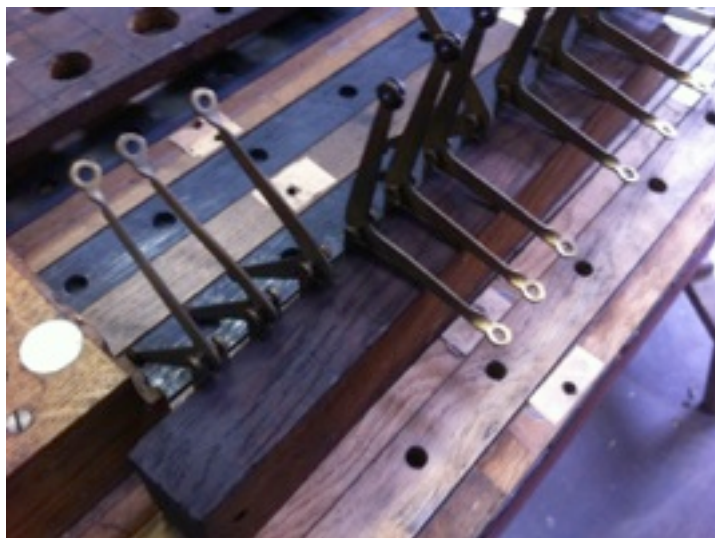
Siret : 393 704 747 00038

APE : 742A

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèques est accepté.

Décisions :

- Il se confirme que les équerres en laiton du grand-orgue présentent un jeu excessif, qui contrarie la précision du toucher. Pour leur rendre plus de rigidité, il faudrait mater sur l'enclume les axes dans les crapaudines et braser le sertissage des équerres sur leur entretoise mobile. Un essai a été réalisé selon ce protocole, mais on ne peut garantir la durabilité d'une telle restauration. M. Fossaert serait plutôt favorable au remplacement de ces équerres par des pièces neuves. Chez les fournisseurs, il n'a trouvé de modèle proche que chez Laukhuff : contrairement à ce qu'annonçait leur catalogue, l'entre-



axe est bien de 60 mm comme pour les équerres anciennes, mais l'aspect est un peu différent, avec une finition en laiton étamé et non en laiton brut. Le remplacement des équerres du grand-orgue par des pièces neuves de Laukhuff, décidé lors de la réunion précédente, est confirmé, de même que la conservation en fonction de celles du premier do dièse, peu sollicitées, à titre documentaire ; en outre, toutes les équerres déposées seront conservées dans l'instrument. Il n'est cependant pas certain que ces équerres soient encore celles de Delmotte, car le même modèle a été utilisé pour les trois notes complémentaires de la pédale, qui ont été ajoutées par Béasse. C'est peut-être ce dernier qui a remplacé les équerres du grand-orgue, les anciennes ayant été fort sollicitées par un usage quotidien de l'instrument au petit séminaire de Cambrai.

- Il se pourrait que le problème soit identique dans la console, mais cela n'a pas encore été étudié. Il semblerait que ces dernières soient moins usées. Si cela se confirme, elles pourraient être laissées en fonction, en sélectionnant les exemplaires les moins atteints. Il faudra également prendre en compte l'accessibilité des pièces : si ultérieurement elles ne sont plus accessibles sans un démontage conséquent, il est préférable de les remplacer à titre préventif, pour assurer une fiabilité et une précision optimales de la mécanique.

- La visite de l'orgue Delmotte de Coudekerke-Branche, de vingt ans postérieur à celui de St-André de l'Europe mais presque contemporain de l'ajout de la pédale indépendante, a montré que les tailles des jeux de principaux de cet instrument étaient plus fines. Si l'on adopte littéralement les tailles du Plein-Jeu de cet instrument, ce jeu risque d'être piquant et acide et de s'intégrer avec peine dans la palette sonore existante. Il est décidé de grossir la taille des tuyaux, qui sera néanmoins plus fine que celles des rangs de 8', 4' et 2', mais de s'en tenir à la composition indiquée dans le CCTP, qui diffère légèrement de celle relevée dans l'orgue de Coudekerke-Branche : celle-ci n'a que quatre rangs dans les dessus, avec un plafond au 2' sur le troisième fa dièse. Pour la Doublette, la taille sera la même que celle des jeux de Montre et de Prestant.

- Au sommet du récit, l'étude des chapes et des faux-sommiers a permis de retrouver la succession originelle des jeux :

- 1) Basson-Hautbois 8
- 2) Bourdon 8
- 3) chape libre pour une Gambe 4
- 4) Salicional 8
- 5) Dulciana 4
- 6) chape libre pour une Flûte harmonique 4

Rappelons que l'ordre des chapes est actuellement le suivant :

- 1) Basson-Hautbois 8
- 2) Trompette 8

- 3) Voix céleste 8
- 4) Gambe 8
- 5) Flûte octaviante 4
- 6) Octavin 2
- 7) Cor de nuit 8 (sur une chape ajoutée là où la boîte expressive reposait sur le sommier)

M. Fossaert estime que l'accord du Cor de Nuit est contrarié par la proximité des jalousies de la boîte expressive et il propose d'échanger ce jeu avec l'Octavin, ce qui correspondrait davantage aux largeurs de chapes existantes. Mais il est finalement décidé d'échanger trois jeux, en plaçant la Voix céleste à proximité des jalousies, ce qui aura pour avantage de l'éloigner de la Gambe, en limitant les risques d'entraînement entre les tuyaux de ces deux jeux. La nouvelle



disposition des jeux sur le sommier sera donc la suivante :

- 1) Basson-Hautbois 8
- 2) Trompette 8
- 3) Octavin 2
- 4) Gambe 8
- 5) Flûte octaviante 4
- 6) Cor de Nuit 8
- 7) Voix céleste 8

- Tant pour tenir compte de ces déplacements de jeux qu'en raison des transformations subies par les faux-sommiers, il est décidé de déposer dans l'instrument les faux-sommiers concernés et de les remplacer en copie, pour avoir un meilleur ajustage des tuyaux dans le faux-sommier.

- A l'origine, un appel d'anches avait été installé pour le Basson-Hautbois, qui était alors le seul jeu d'anches du récit. Il a ensuite été supprimé, bien que la mécanique subsiste encore partiellement dans le soubassement. M. Fossaert a proposé dans son devis de restituer cet appel d'anches, pour utiliser la cuiller disponible, en se limitant à la Trompette. M. Ferrier serait également de l'avis de ne pas inclure le Basson-Hautbois dans l'appel d'anches. Mais M. de Rohan-Csermak est d'un avis opposé, estimant, sur la foi de son expérience d'organiste sur l'orgue Puget de Béziers, qu'à l'exception de la musique de César Franck, le répertoire symphonique demande plutôt un Hautbois sur l'appel d'anches, d'autant que ce jeu était effectivement appelé à l'origine par cette pédale. Faute d'arriver à un consensus, la décision est reportée à une date ultérieure, en élargissant la consultation des organistes aux professeurs du conservatoire qui seront amenés à utiliser l'instrument pour la pédagogie.

- Les sommiers du grand-orgue et du récit ont été entièrement vérifiés en atelier, après avoir déposé les chapes et les registres, et il s'avère qu'ils sont moins endommagés que ce qui était craint. Il y a certes quelques emprunts, mais les tables ne sont ni décollées, ni fendues. Il est décidé de s'en tenir à un réencollage des fonds de gravures, qui ne pourra se faire qu'à la colle blanche, puisqu'un premier réencollage avait déjà été réalisé selon ce procédé. Cela devrait suffire à résorber tous les problèmes d'emprunts.



- En revanche, il faudra dresser le siège des soupapes, ce qui pourra se faire sans démonter toute la laye. Le papier existant n'a pas été suffisant pour compenser les différences de niveaux entre les barrages et les prisonniers, il est donc décidé de le remplacer par du parchemin, plutôt que par de la peau qui pourrait risquer d'accroître la sensation de décollement de la soupape.

- Bien que plus récents, les sommiers de pédale sont dans un état moins satisfaisants, avec des fentes dans les joints de collage des planches de la table et dans les gerces du bois. Des pièces rapportées seront collées pour refermer ces fentes et assurer une étanchéité optimale. Dans la laye, là où le papier a été déchiré au-dessus des fentes, des bandes de peau seront collées, ce qui ne posera pas de problème de décollement puisqu'à la pédale le toucher est moins important.



- La prochaine réunion de chantier aura lieu le vendredi **15 janvier 2016 à 11 h** à l'atelier de l'entreprise Fossaert à Mondreville.

Christian LUTZ, technicien-conseil.

Christian LUTZ

Expert organologue

Technicien-conseil pour les orgues
auprès des Monuments historiques

Dangolsheim, le 16 Janvier 2016.

75008 – PARIS – église Saint-André de l'Europe, restauration de l'orgue

Delmotte

Réunion de chantier n° 3, du 15 janvier 2016.

Présents :

Fondation du Patrimoine :

M. Rolland LÉVY, délégué départemental adjoint

Maître d'ouvrage :

M. l'Abbé Alain-Christian LERAITRE, curé de la paroisse St-André de l'Europe
Mmes Mme Véronique de BESOMBES et Odile ROCHER, et M. Jean-François MOREL,
membres de la paroisse
M. Bertrand FERRIER, organiste titulaire

Entreprises :

M. Yves FOSSAERT, facteur d'orgues titulaire du marché de restauration de l'orgue

Maître d'œuvre :

M. Christian LUTZ, technicien-conseil pour les orgues

La réunion s'est déroulée à l'atelier de M. Fossaert à Mondreville.

Etat d'avancement :

• Buffet :

La boîte expressive a été restaurée, en regarnissant les jalousies de deux couches de molleton et d'une couche de tissu, de manière à les rendre plus étanches et plus efficaces.

• Sommiers :

Les pièces neuves ont été collées à la colle chaude, alors que les gravures, qui avaient déjà été réencollées à la colle blanche, ont été à nouveau étanchées avec de la colle moderne. Toutes les soupapes ont été restaurées. Les chapes et les faux-sommiers de jeux déplacés ont été refaits ou replaqués.

30 rue du village – 67310 Dangolsheim

Tél. & fax : 03 88 48 82 72

E-Mail : christianlutz@orange.fr

Siret : 393 704 747 00038

APE : 742A

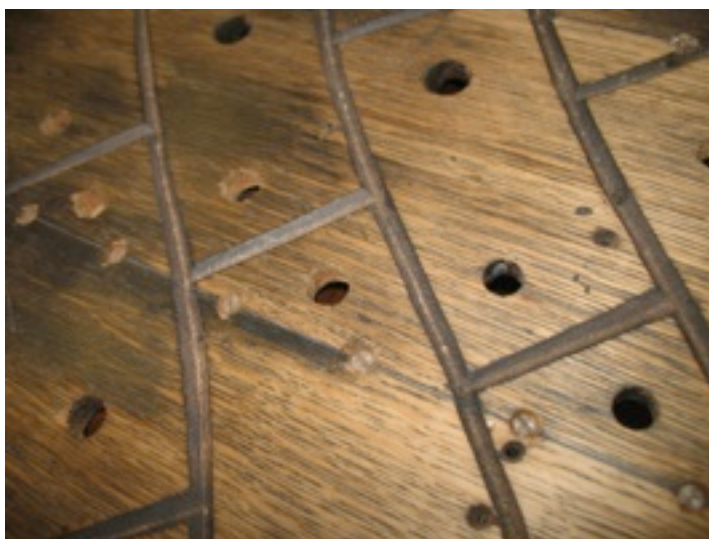
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèques est accepté.

Le sommier du récit est le plus avancé, le siège des soupapes a été garni de parchemin, les ouvertures des soupapes ont été ouvertes, les gravures ont été réencollées et la table a été dressée.



Un registre supérieur a été confectionné pour l'appel d'anches de la Trompette 8.

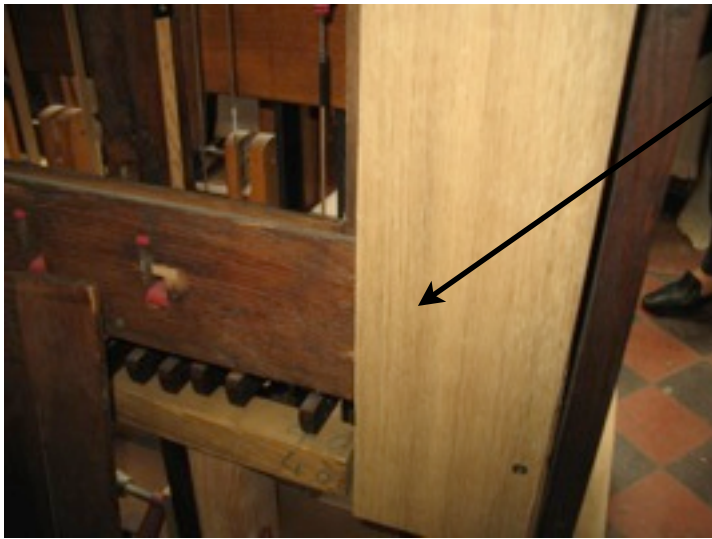
Les sommiers de grand-orgue sont à peu près aussi avancés, mais la table n'est pas encore dressée et les ouvertures des soupapes restent partiellement à percer dans le parchemin. Au cours du XX^{ème} siècle, des vis avaient été ajoutées sur les joints de table, pour compenser les décollements de la table sur la grille, puis ensuite dissimulées sous une sorte de mastic. Cette protection a été enlevée et les vis ont été enfoncées davantage, pour permettre le surfaçage de la table.



La restauration des sommiers de pédale est un peu moins avancée, dans l'attente des décisions à prendre, mais les fentes ont été refermées par des flipots ou par des tourillons.

Console :

Tous les éléments ont été démontés pour tout revoir en profondeur. Les assemblages fragilisés du bâti ont été renforcés par des équerres en métal.



Le montant de droite, vu depuis le banc de l'organiste, avait été percé de divers trous pour des installations électriques. Il a été recouvert d'un placage en chêne. Les claviers ont été restaurés, en remplaçant tous les placages défectueux par de l'ivoire d'occasion, dont le polissage reste à faire. Le pédalier a été entièrement regarni, ce qui le rendra moins bruyant qu'avant le démontage. La restauration de l'état de surface de la console sera confiée à un ébéniste local, ce qui servira à mieux définir le protocole de restauration du buffet.

Tuyauterie :

Les jeux suivants ont été restaurés et passés sur le mannequin :

- le Prestant 4, où les décalages ont été supprimés, ce qui a demandé un tuyau neuf pour le f''', et les entailles de timbre ont été reconstituées par des surlongueurs rapportées ;
- la Voix céleste 8, où les mêmes opérations ont été entreprises ;
- la Flûte octaviante, où deux tuyaux trop courts ont été rallongés ;
- l'Octavin 2, où deux tuyaux trop courts ont également été rallongés.



La Doublette 2 du grand-orgue a été reconstruite en copie stricte de Delmotte, y compris pour les marques à la pointe sèche. Le Plein-Jeu neuf est en cours de confection. Tous ces tuyaux neufs sont réalisés par Quentin Requier, un ancien tuyautier de M. Fossaert, établi à son compte à Saint-Omer.

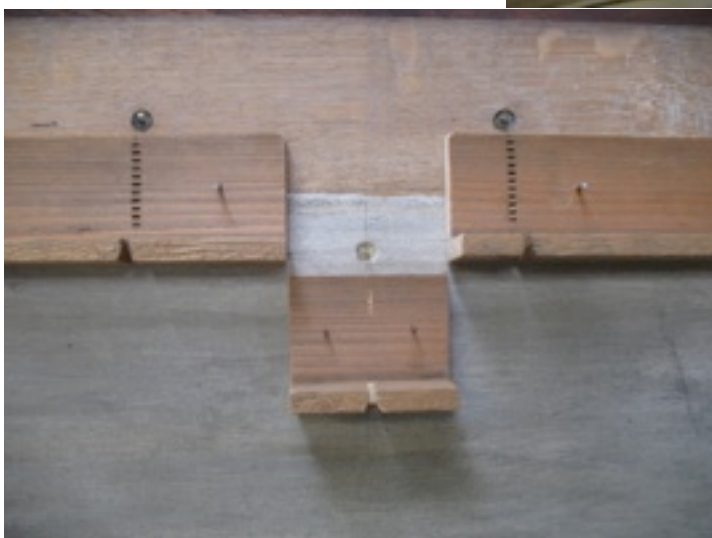
Soufflerie :

Le bac de la soufflerie est resté sur site et seule la partie supérieure a été transportée en atelier, où elle a été entièrement remise en peau. Le réservoir est prêt à être remonté dans l'église, il sera livré le mercredi 27 janvier.

Décisions :

Sommiers :

Aux sommiers de pédale, pour les deux notes ajoutées en utilisant les intergravures, il a fallu décaler la soupape vers l'intérieur de la laye, pour ne pas avoir d'interférence entre les équerres et les vergettes de commande de notes.



Cela a aussi impliqué de découper et de décaler le siège des ressorts de soupapes. Les soupapes neuves auront des passages capillaire en métal, comme les soupapes anciennes.

Contrairement à ce qui avait été prévu lors de la précédente réunion de chantier, le siège des soupapes sera finalement garni de parchemin, comme aux sommiers des claviers manuels.

Un gros problème se pose avec les registres de la pédale : ils sont trop peu épais, fragilisés par des perces très proches des bords, leur butée est située à l'extrémité opposée au côté de tirage et trois registres sur quatre sont déjà cassés et ont été réparés avec plus ou moins de bonheur. Plutôt que de prendre des risques, il est décidé de déposer ces registres anciens et de les remplacer par des registres neufs, également en chêne mais plus épais et plus larges, avec des butées du même côté que celui du tirage, pour limiter les contraintes mécaniques sur les règles. Les chapes sont suffisamment larges pour permettre un élargissement des registres. Pour que l'opération reste réversible, les faux-registres seront également déposés et remplacés par des faux-registres neufs, un peu plus épais pour tenir compte des rondelles de "Liegelind" collées sur la table et sous les chapes.



Pour limiter les risques de nouvelles fractures de la table entre les deux registres, le chêne sera verni à cet emplacement, pour boucher les pores du bois.

Au grand-orgue, il est apparu qu'à part les trous rectangulaires des basses postées et les gros trous ronds du Cornet, toutes les perçes de la table avaient été forées avec une mèche unique de 10 mm de diamètre, ce qui était manifestement trop juste pour alimenter certains tuyaux un peu gourmands en vent. M. Fossaert a pris l'initiative d'augmenter la section de certains trous et cette décision a été validée.

Dans la table du sommier de récit, les trous de la première octave de la Voix céleste ont été bouchonnés, pour limiter les risques de fuites. Alors que les butées se situaient là aussi à l'autre extrémité des registres, ce qui soumettait ces derniers à de rudes contraintes mécaniques, il a été décidé de les déplacer du même côté que le tirage des règles. Dans la chape de la Trompette, qui a servi au Cor de nuit 8, les trous de la première octave, destinés à des postages de westaflex, seront refermés et de nouveaux fraisages seront ouverts.

Console :

De part et d'autre des gradins de tirage des jeux, un jour assez important peut être observé, tant du côté des claviers que de celui du meuble de la console. M. Fossaert propose de reboucher ces trous, mais il est finalement décidé de s'en tenir à l'état existant, qui apparaît un peu rustique mais plus authentique que dans un état "amélioré".



Tuyauterie :

Les tuyaux ont été passés au mannequin en retenant un diapason de 440 Hz à 20° C et une pression de 85 mm de colonne d'eau.

Divers :

- M. Fossaert demande si le véhicule qui livrera le réservoir le 27 janvier pourra stationner quelques jours dans la cour à gauche de l'église. M. le curé donne un accord de principe mais demande qu'un courriel soit adressé à la paroisse, pour une confirmation. Durant cette première phase de remontage, outre la remise en place du réservoir, le buffet sera lessivé et ses portes seront rapportées en atelier pour y être restaurées plus commodément.
- La prochaine réunion de chantier aura lieu le **lundi 21 mars à 17 h 30**, à la tribune de l'église St-André de l'Europe.

Christian LUTZ, technicien-conseil.

Christian LUTZ

Expert organologue

Technicien-conseil pour les orgues
auprès des Monuments historiques

Dangolsheim, le 23 Mars 2016.

75008 – PARIS – église Saint-André de l'Europe, restauration de l'orgue

Delmotte

Réunion de chantier n° 4, du 21 mars 2016.

Présents :

Ville de Paris :

Mme Jeanne D'HAUTESERRE, maire du huitième arrondissement
Mme Erika DUVERGER, première adjointe au maire

Fondation du Patrimoine :

M. Rolland LÉVY, délégué départemental adjoint

Maître d'ouvrage :

M. l'Abbé Alain-Christian LERAITRE, curé de la paroisse St-André de l'Europe
Mmes Véronique de BESOMBES, Maryse LAIGLE et Odile ROCHER, et M. Jean-François MOREL, membres de la paroisse
M. Bertrand FERRIER, organiste titulaire
M. Pierre DUMOULIN, représentant la Commission des orgues du diocèse de Paris

Entreprises :

M. Yves FOSSAERT, facteur d'orgues titulaire du marché de restauration de l'orgue
M. Carlos DIAS, électricien, représentant l'entreprise Bitaroff SARL

Maître d'œuvre :

M. Christian LUTZ, technicien-conseil pour les orgues

La réunion s'est déroulée à la tribune de l'église Saint-André de l'Europe.

Etat d'avancement :

Le remontage sur place vient de débuter. Les éléments suivants ont déjà été montés :

- les sommiers des trois plans sonores, avec leurs abrégés ;
- le ventilateur électrique, avec sa nouvelle caisse d'insonorisation ;
- une partie des tuyaux de façade, qui ont été polis pour leur redonner du brillant.

30 rue du village – 67310 Dangolsheim

Tél. & fax : 03 88 48 82 72

E-Mail : christianlutz@orange.fr

Siret : 393 704 747 00038

APE : 742A

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèques est accepté.

La mécanique des jeux a été restaurée et graissée sur place, de même que les tuyaux de bois qui ont été regarnis de peau.

La restauration du réservoir a également été partiellement réalisée sur site. Les soupapes d'introduction ont été collées, pour éviter toute fuite vers les pompes.



Toutes les vergettes ont été traitées à l'huile de lin et à l'essence de térébenthine, pour nourrir le bois et le rendre moins cassant. La mécanique des notes supplémentaires de la pédale a été mise en place.

En atelier, les travaux de restauration sont proches de leur achèvement. Il reste les prestations suivantes à réaliser :

- la confection de la frise semi-circulaire de la tourelle centrale du buffet, mais le bois en a été débité ;
- la confection des postages en plomb du Cornet ;
- la pré-harmonie des tuyaux neufs de Doublette et de Plein-Jeu sur le mannequin.

Décisions :

- Le branchement du ventilateur électrique interviendra dans la journée du 22 mars. Il sera alimenté en courant triphasé, alors qu'il était jusqu'à présent alimenté en monophasé. Une quinzaine de jours plus tard, une fois que la boîte expressive aura été remontée, l'éclairage intérieur sera installé. Durant une troisième phase de travaux, lorsque la console aura été mise en place, l'éclairage et les prises de la console seront posés. La quatrième et dernière phase des travaux d'électricité sera réalisée après l'achèvement de la



restauration de l'orgue, pour la mise en valeur du buffet. Des essais seront préalablement entrepris au mois de juin 2016, en veillant à ne pas éblouir l'organiste et les musiciens qui seront appelés à intervenir à la tribune.

- Il apparaît finalement que la peau des blocs des tuyaux de bois postés est en mauvais état, en cours de désintégration. Elle sera remplacée systématiquement, bien que cela ne soit pas prévu dans le marché.



- La mâtine à l'alcool qui a été appliquée au buffet produit un bel effet et met bien en valeur les sculptures décoratives.
- Des porcelaines ovales ont été commandées pour les accouplements et appels. Elle seront incrustée dans la traverse avant du pédalier, car ailleurs elles ne seraient pas visibles de l'organiste.



- La liaison entre la boîte à rideau et le réservoir se fera par un nouveau portevent placé sur le côté gauche et garni de moquette à l'intérieur, pour assurer une insonorisation optimale. Pour cela, il faudra percer un nouveau trou sur le côté du baquet du réservoir. L'ancien trou a été refermé.

- Les sommiers de pédale ont été restaurés selon le protocole défini lors de la précédente réunion du chantier, mais le siège des soupapes a finalement été regarni de parchemin plutôt que de peau, pour assurer une meilleure étanchéité à long terme.



- Comme cela avait été proposé par M. Fossaert dans son offre, le Plein-Jeu, qui occupe la chape initialement destinée à la Gambe et n'est donc pas alimenté par la laye des jeux de combinaisons, sera doté d'une double règle pour créer un appel plein-jeu, en utilisant la cuiller disponible dans la console.
- En ce qui concerne les éléments non réutilisés à l'issue de la restauration, toutes les pièces déposées de Delmotte, notamment les registres de la pédale, seront déposées dans l'instrument, posées au sol sous l'un des sommiers de la pédale. Ainsi, si dans cinquante ou cent ans on décidait d'engager une restauration avec restitution intégrale de l'état de 1897, les pièces originales seraient encore disponibles. En revanche, les pièces plus récentes, notamment les tuyaux de la Doublette et du Plein-Jeu, qui n'ont aucune valeur patrimoniale, ne seront pas conservées. Ces petits tuyaux pourront par exemple être revendus aux paroissiens, pour leur valeur sentimentale.
- Les deux prochaines réunions de chantier auront lieu les **lundis 9 mai et 20 juin**, toutes deux à 17 h 30 à la tribune de l'église St-André de l'Europe.

Christian LUTZ, technicien-conseil.